



AESH : Quand gagner plus, c'est perdre plus

Lors du groupe de travail au sujet des AESH de juillet 2023, la FNEC FP-FO avait interpellé, avec d'autres organisations syndicales, les représentants du Ministère concernant l'impact que les miettes de revalorisation octroyées pouvaient avoir sur les aides sociales. Le ministère s'était engagé à contacter les organismes pour voir ce qu'il était possible de faire.

Résultat : certains départements nous font remonter des situations où la revalorisation de 5 points indiciaires de janvier conduit à une perte supérieure au gain. Un exemple de message sans appel : « *Au mois de janvier, nous avons eu une augmentation de notre indice ce qui a apporté 22€ en plus sur ma fiche de paie mais, surprise... 15 jours après, j'effectue ma déclaration pour la prime d'activité et là, 25€ en moins de prime d'activité par rapport aux mois précédents et 18€ en moins sur mon APL, ce qui fait qu'au lieu de gagner du pouvoir d'achat, j'ai perdu 21€* ».

La FNEC FP-FO dénonce un nouveau scandale dans le traitement des AESH. Dans le contexte actuel d'inflation et de coupes budgétaires à grande échelle, ce sont les plus précaires qui trinquent. Et l'équation est assumée sans vergogne par le gouvernement.

Cette nouvelle marque de mépris montre bien l'urgence d'accéder aux revendications des AESH pour éviter de courir après le SMIC ou les aides sociales : un statut de la fonction publique, un vrai salaire, l'abandon des PIAL et l'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive qui dégradera encore plus leurs conditions de travail.

Face à la revalorisation de la honte, la FNEC FP-FO invite les AESH à participer aux réunions syndicales, aux assemblées générales organisées dans les établissements et les écoles pour établir les revendications et mettre en discussion avec l'ensemble des personnels et les parents d'élèves la mobilisation et la grève, comme celle déclenchée en Seine-Saint-Denis, et qui s'étend dans les départements.

Montreuil, le 8 mars 2024